

# LES SERVICES AUX ÉLÈVES



Conseil scolaire  
Viamonde

## Évaluations, consultations et interventions professionnelles

Le Conseil scolaire Viamonde offre des **services professionnels spécialisés** qui sont **gratuits** et **respectueux** des identités sociales, culturelles et de genre.

Plusieurs de ces services sont disponibles en fonction du processus d'aide mis en place au sein de l'école pour chaque élève ayant manifesté des besoins particuliers.

**Au cours de son parcours scolaire, il se peut que la direction de votre école vous recommande que votre enfant reçoive certains services d'appui à l'apprentissage. Comme nous croyons au développement du plein potentiel de tous les élèves, nous vous invitons à collaborer avec nous pour le succès et l'épanouissement de votre enfant.**



## Parmi notre offre de services d'appui à l'apprentissage :

- Évaluation de la parole et du langage
- Suivi orthophonique pour améliorer la compréhension du langage et l'expression (à l'oral et à l'écrit)
- Évaluation académique standardisée (lecture, écriture, mathématiques)
- Intervention Intensive en Lecture et en Écriture (IILÉ)
- Évaluation et mise à l'essai de la technologie d'aide
- Ateliers de sensibilisation axés sur le bien-être
- Dépistage des problèmes de santé mentale et psychothérapie individuelle et de groupe
- Consultations en développement des habiletés
- Analyse comportementale appliquée
- Évaluation psychopédagogique ou neuropsychologique
- Psychoéducation aux parents sur diverses problématiques liées à la santé mentale ou relativement à l'éducation des élèves en difficulté
- Références pour les services communautaires de réadaptation en milieu scolaire
- Références aux services de consultation en surdit , c cit  et basse vision
- Références et accompagnement pour les services communautaires en sant  mentale et activit s parascolaires adapt es

**Renseignez-vous sur le processus d'aide en place au Conseil scolaire afin d'acc der   certaines ressources des services aux  l ves.**



## Comment prévenir les difficultés d'adaptation à l'école?



- Avoir un pédiatre ou médecin de famille de confiance pour votre enfant.



- Assurer les suivis médicaux nécessaires pour tout problème de santé ou inquiétudes liées au développement.



- Planifier un examen de la vue chez l'optométriste avant l'entrée à l'école, puis à chaque année subséquente.



- Demander au médecin une référence en audiologie dans le cas d'otites répétées, de problèmes de communication ou de difficultés d'attention.



- Parler et jouer en français à la maison le plus souvent possible.



- Lire quotidiennement avec votre enfant, puis encourager la lecture tout au long de la vie.

## La collaboration famille-école

Pour une communication famille-école au cœur de la réussite et du bien-être des élèves, vous pouvez:

- **Informez l'école** de toute problématique de santé ou de développement de votre enfant qui pourrait avoir un impact sur sa vie scolaire et partager les rapports professionnels externes s'il y a lieu.
- **Échanger régulièrement** avec l'école au sujet des réussites, des défis, des obstacles, des situations qui affectent le bien-être de votre enfant, des prochaines étapes à planifier, etc.
- **Partager vos inquiétudes** relatives aux comportements ou aux apprentissages de votre enfant afin de développer une compréhension commune de ses besoins.
- **Participer à l'élaboration du plan d'action** en partageant des informations clés au sujet de votre enfant (p. ex., intérêts, habitudes de vie, valeurs familiales), en suggérant des idées et en donnant votre opinion sur les stratégies d'aide additionnelle proposées par l'école.

## Équipe multidisciplinaire

Si votre enfant bénéficie de services professionnels à l'externe et que vous souhaitez faire le pont entre le milieu scolaire et les services communautaires, familiaux et médicaux, **discutez-en avec l'équipe ressource de votre école**. Ensemble, dans une **approche multidisciplinaire**, nous pourrons mieux répondre aux besoins de votre enfant.

## Pour aller plus loin...

**Pour en savoir davantage sur les services d'appui à l'apprentissage, consultez le plan annuel de l'enfance en difficulté.**



[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

